

DOSSIER DE PRESSE



Unité pour Malades Difficiles Champagne Ardenne

Inauguration – 12 décembre 2011

SOMMAIRE

1. COMMUNIQUE DE PRESSE

2. PREAMBULE : PRESENTATION DE L'EPSMM ET OFFRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES

3. L'UNITE POUR MALADES DIFFICILES

- Une question de santé publique
- Le Plan de Relance
- Un Projet de soin spécifique
- Le recrutement de 100 professionnels
- La formation Oméga, un atout pour les professionnels
- L'organisation du travail
- Le bâtiment et l'économie locale
- Démarrage

4. REFERENCES

- Références législatives

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE PREMIERE EN CHAMPAGNE ARDENNE : OUVERTURE DE L'UNITE POUR MALADES DIFFICILES

100 nouveaux emplois pour un besoin de santé publique

Le 12 décembre 2011 à 16H00, sera inaugurée l'Unité pour Malades Difficiles Champagne Ardenne, sur le site de l'Hôpital Pierre Briquet (1 chemin de Bouy à Châlons en Champagne).

L'EPSMM de la Marne ouvrira fin 2011 l'Unité pour Malades Difficiles Champagne Ardenne. Annoncé dans le cadre du Plan de Relance en 2009, l'Unité pour Malades Difficiles est composée de 2 unités de 20 lits accueillants uniquement des patients hommes. Cette nouvelle unité permet de répondre à un besoin de prise en charge spécifique de certains patients nécessitant des soins psychiatriques dans un environnement sécurisé et contenant.

L'UMD Champagne Ardenne a fait le choix d'un travail autour du patient basé sur différents ateliers thérapeutiques (sportifs, d'art-thérapie, d'ergothérapie). Avec des professionnels spécialisés (ergothérapeute, éducateurs sportifs) les infirmiers assurent les activités de prise en charge dans ces différents ateliers qui sont autant de supports de médiation pour le soin. Cette médiation thérapeutique est le pilier central dans l'articulation et le montage des prises en charge. Le pari de la réinsertion possible du patient est ainsi fait.

Ce choix est articulé avec un projet de soin personnalisé, construit par l'équipe pluridisciplinaire de 100 personnels environ (Médecins, infirmiers, aides soignants, psychologue, assistant social, , etc.).

L'inauguration débutera par une visite conçue par l'équipe médicale et soignante en charge du projet, selon un « fil conducteur », le parcours du patient en UMD. Un processus dynamique qui se veut fidèle à la prise en charge du patient en UMD : observation, intégration, vie en société, préparation à la sortie.

L'Unité pour Malades Difficiles ouvrira une première unité fin 2011 – les premiers patients arrivant début 2012 - , la seconde devant ouvrir courant 2012.

L'occasion sera ainsi donnée de porter à la connaissance des personnalités et partenaires présents les objectifs de soins poursuivis par cette UMD, dans le souci réaffirmé d'une offre de soins la plus adaptée possible aux besoins de la population.

Contact Presse :

Caroline BOUTILLIER

***Directeur Adjoint en charge des Affaires Générales,
du secteur Médico-social et de la Communication***

EPSMM (Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne)

1 chemin de Bouy

BP 70555

51022 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

03.26.70.37.02

2. PREAMBULE :

PRESENTATION EPSMM ET OFFRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES

L'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne porte 8 pôles de psychiatrie adulte, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile et 1 pôle médico-social (Maison d'accueil spécialisée). Il assure à ce titre la couverture des $\frac{3}{4}$ de la population marnaise.

Il porte également des unités à vocations régionale (SMPR - Service Médico-Psychologique Régional, CRIAVS – Centre Régional de Ressources auprès des Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles). L'Unité pour Malades Difficiles Champagne Ardenne s'inscrit parmi ces structures à vocation régionale.

C'est aussi une file active de 13 000 patients qu'accueille et soigne l'EPSMM dont 90 % en ambulatoire (sans hospitalisation complète).

Par ailleurs, l'établissement prépare la refonte de son projet d'établissement (2012-2016) avec un nouveau Plan Directeur, qui prendra en compte les orientations du futur SROS (Schéma Régional d'Organisation).

Dans ce cadre, il est notamment prévu le développement de la filière addiction avec l'ouverture d'un Service de Soins de Suites et de Réadaptation de 20 lits (coût d'investissement 3 M€ avec le recrutement d'une vingtaine d'agents), la création de lits de crise pour enfants et adolescents, la progression de la psychiatrie de liaison dans les institutions médico-sociales.

Par ailleurs est actuellement en cours, dans les bâtiments qui font face à ceux de l'Unité pour Malades Difficiles, la modernisation des unités d'hospitalisation prolongée (50 lits pour un coût d'investissement d'environ 10 M €).

3. L'UNITE POUR MALADES DIFFICILES :

□ Une question de santé publique

L'Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne a été retenu pour accueillir l'une des 4 nouvelles Unités pour Malades Difficiles financées par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance.

L'arrêté du 14 octobre 1986 fixe le cadre réglementaire des Unités pour Malades Difficiles comme étant « des unités spécifiques à vocation interrégionale, conçues pour l'hospitalisation des patients présentant pour autrui un danger tels que les soins, la surveillance et les mesures de sûreté nécessaires ne puissent être mises en œuvre que dans une unité spécifique ».

A ce jour, les délais d'attente pour un patient relevant d'une Unité pour Malades Difficiles pour les 5 UMD existantes (Sarreguemines, Villejuif, Montfavet, Cadillac et Plougernével) sont de plusieurs mois.

La création de 6 nouvelles UMD en 2011 (à Sotteville-les Rouen, Monestier-Merlines, Albi, Lyon et Châlons-en-Champagne) correspond bien à un besoin de santé publique et à la nécessité d'homogénéiser la couverture régionale en France métropolitaine.



UMD existantes (en rouge)

CADILLAC : 86 lits hommes
MONTFAVET : 64 lits hommes et 20 lits femmes
SARREGUEMINES : 166 lits hommes
VILLEJUIF : 64 lits hommes et 16 lits femmes
PLOUGUERNEVEL : 40 lits hommes

UMD ouvrant en 2011 (en bleu)

ALBI : 40 lits hommes
MONESTIER MERLINES : 40 lits hommes
SOTTEVILLE LES ROUEN : 40 lits hommes
CHALONS EN CHAMPAGNE : 40 lits hommes
LYON : 40 lits hommes

soit au total

620 lits hommes et 36 lits femmes

L'Unité pour Malades Difficiles basée à Châlons-en-Champagne, réalisation unique en Champagne-Ardenne, travaillera en étroite collaboration avec les établissements psychiatriques de la Région. Les 40 patients (uniquement des hommes) qui y seront admis ne seront pas amenés à rester au sein de la structure, ils y passeront un séjour dont la moyenne atteint environ 9 mois.

L'expertise psychiatrique, le risque de fugue, les réactions d'agressivité au sein de l'unité où ils sont hospitalisés, justifient généralement la demande d'admission formulée par un établissement de santé mentale dans une Unité pour Malades Difficiles.

Cette structure, conçue pour des hospitalisations de patients présentant pour autrui et pour eux-mêmes, un danger et qui, de fait, nécessitent une surveillance et des soins particuliers.

□ **Le Plan de relance**

Selon l'annonce faite dans le Plan de Relance 2009, 5 nouvelles Unités pour Malades Difficiles ouvriront fin 2011 (celle de Lyon au CH du Vinatier n'étant pas dans le « Plan de Relance ») dont celle basée à Châlons en Champagne.



L'EPSM de la Marne fut choisi pour porter ce projet qui a été rapidement pris en charge par un staff médical et soignant volontaire.

Deux ans furent nécessaires pour mener à bien ce projet, dont 16 mois pour les travaux. Une enveloppe de 15 millions d'euros d'investissement a été attribuée à l'EPSMM pour la construction de cette unité, qui intègre toutes les règles de soins, de surveillance et de sécurité nécessaires à la prise en charge de patient difficiles. A ces 15 millions d'euros s'ajoutent environ 6 millions d'euros de frais de fonctionnement annuels.

□ **Un Projet de soin spécifique**

La vocation des Unités pour Malades Difficiles consiste à accueillir des patients présentant des troubles du comportement sévères et qui sont auteurs de passages à l'acte violents, souvent à l'égard des soignants.

La mission de l'UMD est de prendre en charge des patients difficiles pour lesquels plusieurs protocoles ont été antérieurement mis en place et en dépit desquels il reste un état de violence ou de dangerosité chronique ou permanent. Le malade difficile est le plus souvent passé à l'acte et il y a danger imminent de récurrence.

Au-delà de l'accueil, les équipes soignantes oeuvrent pour instaurer un lien de confiance et proposent, sur la base d'une projet thérapeutique, des outils de soins, tels l'isolement et la contention, les entretiens médicaux et infirmiers, des activités thérapeutiques et un accompagnement au quotidien.

L'UMD Champagne Ardenne a fait le choix d'un travail autour du patient basé sur différentes activités qui servent de médiation pour le soin. Les infirmiers et quelques professionnels spécialisés (ergothérapeute, éducateurs sportifs) assurent ces activités de prise en charge en ateliers de sociothérapie.

Cette médiation thérapeutique est le pilier central dans l'articulation et le montage des prises en charge du patient. Le pari de la réinsertion possible du patient dans son environnement est fait.

Les UMD occupent une place particulière dans le dispositif de soin psychiatrique. En effet, si elles proposent une alternative pour les unités de secteur se retrouvant dans une impasse en envisageant un « séjour de rupture », chaque projet de soin est construit en concertation avec ces mêmes unités de sorte que la prise en charge en UMD ne soit qu'une parenthèse dans le parcours du patient.

Cette future UMD représentera ainsi un service unique dans la région. Elle travaillera en réseau avec les autres établissements psychiatriques de Champagne Ardenne et des départements limitrophes à la région. Le projet de réintégration du patient dans son établissement psychiatrique d'origine sera une préoccupation constante pour les soignants.

□ **Le recrutement de 100 professionnels**

Dans le marché très concurrentiel de l'emploi infirmier (renforcé par l'ouverture simultanée des 5 UMD et la nécessité de recruter du personnel masculin), l'EPSM Marne a su anticiper en recrutant dès novembre 2010 les premiers personnels infirmiers et aide-soignants. Les deux médecins psychiatres, la psychologue, les deux cadres de santé, l'assistant social, la secrétaire médicale, ainsi que les professionnels spécialisés dans les activités de médiations sportives, d'ergothérapie et d'art-thérapie ont été ensuite recrutés. Enfin, les agents des services hospitaliers et les agents de sécurité ont rejoint l'équipe en cette fin 2011. Les recrutements se poursuivront jusqu'en juillet 2012 pour permettre l'ouverture de la seconde unité de 20 lits.

Bien qu'issus pour la plupart de services de psychiatrie (unités d'admissions, urgences) et préparés à l'accueil de patients en situation de crise, les personnels ont tous bénéficiés d'une formation spécifique et de stages dans les autres UMD (Plougernével et Sarreguemines)

Différents partenariats ont été menés avec la Mairie de Châlons-en-Champagne pour favoriser l'accès aux logements et l'intégration des professionnels recrutés et de leurs familles dans la ville.

□ **La formation « OMEGA », un atout pour les professionnels**

L'EPSMM a souhaité, à l'occasion de la création de l'Unité pour Malades Difficiles, mettre en place un cursus de formation spécifique au sein même de l'Etablissement.

Avec l'aide de l'Association Nationale de Formation Hospitalière (ANFH) régionale et nationale, un partenariat a été initié avec un organisme de formation québécois qui a mis au point depuis plusieurs années une formation spécifique de prévention de la violence et des situations de crise, basée sur les pratiques soignantes. Cette formation – appelée OMEGA – a déjà été développée avec succès dans plusieurs établissements français dont l'EPSM de Lille métropole qui s'est fait le promoteur de cette démarche appréciée par les personnels soignants.

L'organisme québécois a agréé par ailleurs des « formateurs Oméga » internes à l'EPSMM, : trois infirmiers et infirmières ont ainsi été retenus et formés, pour démultiplier cette formation en interne.

Basée sur les principes d'écoute, de respect, de distance et de pacification, cette formation s'avère bénéfique pour tous.

□ L'organisation du travail

En moyenne, on compte par unité de 20 patients, et par horaire du matin ou d'après-midi : au moins 5 infirmiers et aide soignants (ce chiffre peut monter à 6 ou 7 hors périodes de congés, de manière à accroître le temps consacré aux activités thérapeutiques) dont 4 personnels masculins + 1 infirmier en horaire de journée pour des accompagnements à l'extérieur. A cela s'ajoute un agent d'accueil et de sécurité situé à l'entrée de l'UMD.

Cette organisation nécessite pour les 2 unités soit 40 lits, 52 infirmier(e)s dont 40 personnels masculins et 12 personnels féminins, 9 aide soignants et 6 agents d'accueil et de sécurité.

Afin de permettre la transmission des savoir-faire, l'organisation du travail a été bâtie de telle sorte qu'il n'y ait qu'un infirmier débutant par équipe infirmière, et que la répartition des débutants et des personnels expérimentés soit homogène dans chaque plage horaire de travail.

Ce travail conséquent et de vigilance est organisé par les deux cadres de santé, chacun référent d'une unité de 20 lits.

□ Le Bâtiment et l'économie locale



L'ensemble du bâtiment de l'Unité pour Malades Difficiles s'étend sur 3800 m², sur une superficie totale de 9400 m² de terrain.

Ce projet a l'avantage de pouvoir préserver le patrimoine architectural de l'Etablissement en créant dans les bâtiments existants (2 anciens pavillons classés) les espaces d'ergothérapie, de sports, de cafétaria et les espaces administratifs, de visite des familles et de vestiaires des personnels.

L'EPSMM a choisi L'entreprise DEMATHIEU ET BARD, concepteur réalisateur, qui s'est associée avec le cabinet d'architectes GRZESZCZAK et RIGAUD pour mener à bien son projet. Le chantier a débuté en juin 2010.

Ce chantier et les achats d'équipement de l'Unité pour Malades Difficiles permettent de dynamiser l'économie locale et régionale.

S'agissant des travaux, 27 entreprises sont intervenues sur le chantier dont 14 marnaises et 4 des autres départements de Champagne Ardenne (2 aubois et 2 ardennaises).

Concernant l'équipement, l'EPSM Marne à fait appel à plusieurs fournisseurs de la région et du quart Nord Est.

Les bâtiments neufs et rénovés répondent à l'ensemble des normes de sécurités et d'hébergement en vigueur dans les établissements de santé. Des mesures de sécurités concernant les accès des personnes extérieures au service ont été précisées et des dispositifs mis en place tels qu'un portique de détection à l'accueil, de faisceaux infrarouges anti-intrusion ou évacion, etc.

Les circuits logistiques (repas, linge) et leur sécurisation ont également été étudiés pour privilégier le respect de ces normes de sécurité.

Des protocoles stricts d'accès sont mis en place pour les visites.

□ **Le Bâtiment et l'économie locale**

Trois semaines de pré-ouverture sont prévues pour permettre aux personnels de se familiariser avec l'ensemble des équipements et des procédures de sécurité avant l'accueil du premier patient début janvier 2012.

Les entrées se feront ensuite et progressivement chaque semaine.

L'ouverture de la seconde unité se fera dans le courant 2012, dès que la totalité des recrutements infirmiers aura été achevée, dans la perspective d'avoir accueilli la totalité des 40 patients fin 2012.

3. REFERENCES COMPLEMENTAIRES

Références législatives

- ❑ Arrêté du 14 octobre 1986 relatif au règlement intérieur type des unités pour malades difficiles
- ❑ Décret du 18 juillet 2011 relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge. – section « Unités pour malades difficiles »